



## Accident non responsable et avis d expert

-----  
Par Jeanpietre06

Bonjour,

J'ai eu un accident avec ma voiture, une bouche d égout s est mise en travers lors de mon passage et a arrachée la batterie de traction (Tesla) sous l auto. je n allais pas vite puisque rue de mon lotissement, et ma roue arrière à donc pris le trou et je me suis garé de suite quand j ai compris et senti le choc.

La voiture a été très vite prise en charge, la réparation a été faite. Mais quand je suis allé voir la voiture chez le garage Tesla, le mécano m'a dit que mon assurance refusait de prendre la remise en état de la jante arrière droite au prétexte que les traces montraient qu il s agissait d'une frotte soit disant circulaire contre un trottoir. Bien sur j'ai appelé mon courtier, lui me dit qu il se rangeait à la décision de l expert. J'ai fait un mail avec les photos qui prouvent bien que la roue avant droite n a rien, et que la roue arrière a bien été abimé sur cet accident. Je dois apparemment attendre le retour de l expert.

Alors j aimerais savoir en étant tout risques si vous pensez que je peux contester ses dires, surtout que la roue n'a qu'une marque il ne faut pas la changer d'après le mécanicien, juste la polir (si j ai compris) rien de grave et qq ? mais ce qui me gêne c est que l expert sous entende que j essaie de faire passer d autres dégâts sur le sinistre.

Comment dois je procéder pour contester l'avis de l expert? qu ai je le droit de dire ou faire, par exemple si je refuse de recuperer la voiture je sais que le garagiste ne sera pas payé ça me gêne un peu pour lui, mais comment être entendu. merci